



N°société :

À retourner complétée à la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, de préférence par mail à assurancecontratgroupe@fsma.com, ou à l'adresse suivante :

Claude ERTLE - FSMA, 8 rue de Munster
68380 MUHLBACH SUR MUNSTER

Identité de l'association :

Adresse :

Représentée par

en sa qualité de

Nombre total de membres

dont jeunes -18 ans

La soussignée déclare adhérer au contrat d'assurance Groupe souscrit par la FSMA auprès de Groupama Grand Est à effet du **avec tacite reconduction annuelle.**

1 - Responsabilité civile associative

FORFAIT 31 €

2 - Assurance des biens de l'Association

Bâtiments - mobilier et matériels divers (hors instruments)

Association propriétaire de batiments

Adresse :

Mobilier et materiel divers (hors instruments) - Capital à garantir

Option : assurance **bris de materiel** informatique et bureautique

Surface : surface au sol de l'ensemble des étages. Les caves et greniers comptent pour moitié.

SURFACE

m² x 0,38€ €

€ x 0,30% €

€ x 0,67% €

3 - Responsabilité personnelle des dirigeants

Oui Non **36 €** €

4 - Assurance accidents corporels

	TARIF PAR MEMBRE		PRIME
	Nombre		
Adultes option 1		1,32 €	€
Adultes option 2		5,61 €	€
Adultes option 3		7,65 €	€
Élève jeune -18 ans (au-delà de 20 jeunes)		1,04 €	€

N.B. Si la garantie est souscrite, elle doit l'être pour l'ensemble des membres de l'association. Vous avez la possibilité de choisir des OPTIONS différentes pour vos membres adultes à condition de nous fournir une liste des personnes à garantir par OPTION.

5 - Dommages aux instruments de musique

Nombre d'instruments à assurer (appartenant aux membres ou à la association adhérente) x 4,30€ €

Surprime pour les instruments d'une valeur unitaire supérieure à 8000 € (indiquer la valeur à assurer) x 2,50 % €

Cotisation totale annuelle €

Le règlement est à adresser à la FSMA (de préférence par virement bancaire)

Pour l'association adhérente à le

Signature

La signature électronique est acceptée.



CAISSE D'ÉPARGNE
CE GRAND EST EUROPE

Relevé d'Identité Caisse d'Épargne

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

15135	09017	08771481139	04	CE GRAND EST EUROPE
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/rice</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN

FR76	1513	5090	1708	7714	8113	904
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	5	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte **FEDERATION SOCIETES DE MUSIQUE**

ECONOMIE SOCIALE ALSACE NORD
1 AVENUE DU RHIN
67925 STRASBOURG CEDEX
Tél.: 03.88.52.55.96

D ALSACE
MAISON DES ASSOCIATIONS
1 A PLACE DES ORPHELINS
67000 STRASBOURG